

La Présidente de l'université,

Vu le décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;

Vu l'arrêté du 08 novembre 2022 fixant pour l'année 2023 et l'année 2024 la répartition par établissement public d'enseignement supérieur du nombre de promotions internes possibles en application du décret no 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;

Vu les avis de la section compétente du CNU et du comité de promotion de l'établissement ;

Vu le procès-verbal des comités de promotion en date du 03/10/2023 et 04/10/2023 ;

transmet au Président de la République  
la liste des candidats dont la nomination est proposée  
au titre de la promotion interne 2023

Section cnu	Nom	Prénom
9	RICHARD	Odile
23	RICHARD	Frédéric
25	RUATTA	Olivier
27	CRESPIN	Benoit
65	FAUMONT	Nathalie

A Limoges  
Le 09/11/2023

La Présidente de l'université



Isabelle Klock Fontanille